



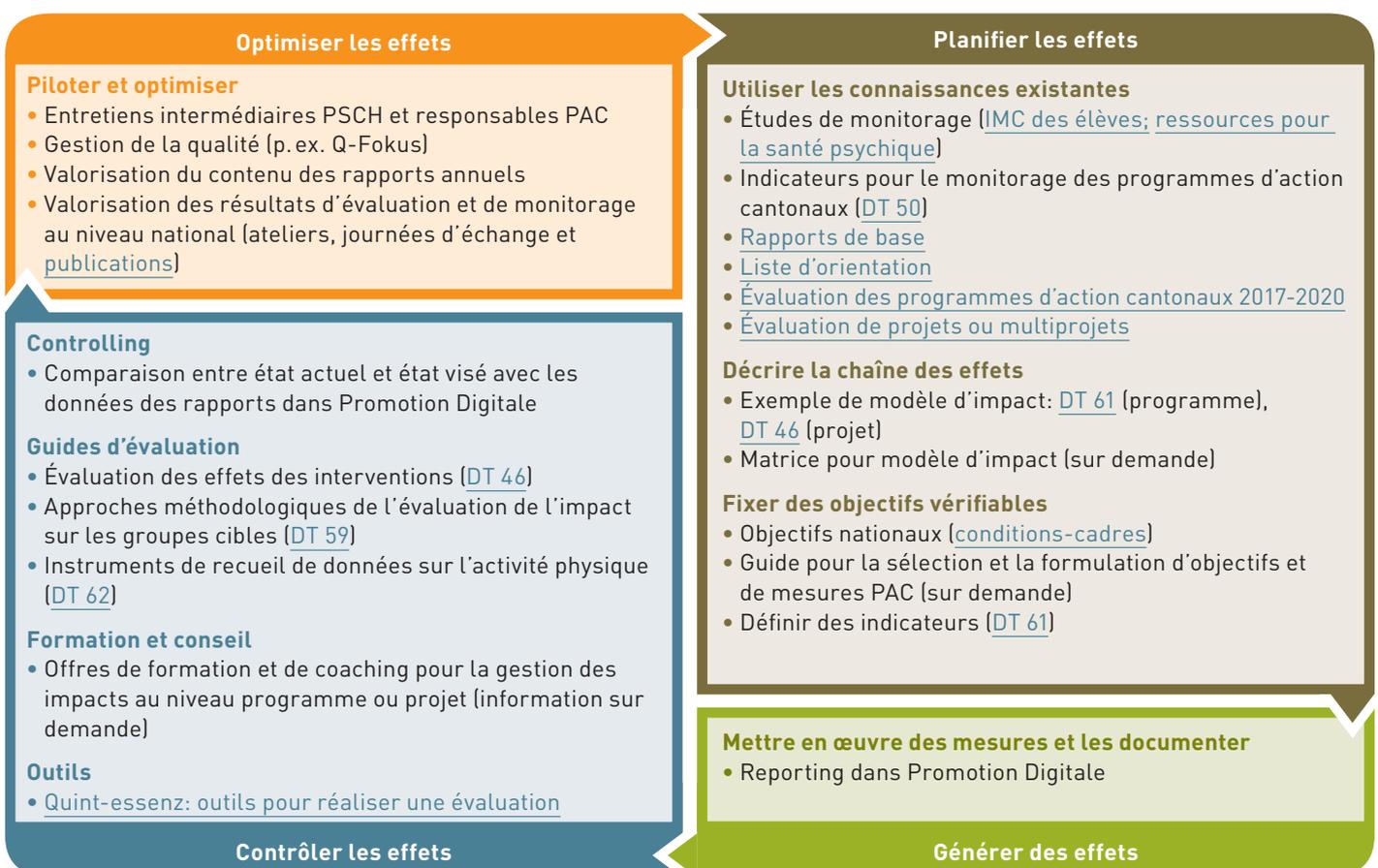
# Gestion des impacts dans les programmes d'action cantonaux

## Instruments et offres de Promotion Santé Suisse

Promotion Santé Suisse s'engage à ce que les progrès, l'efficacité et la qualité des mesures qu'elle met en œuvre ou qu'elle finance soient évalués. Cela vaut aussi bien pour les projets soutenus, pour les programmes d'action cantonaux que pour d'autres mesures au niveau national. Les responsables des programmes au niveau cantonal sont responsables du contrôle des progrès, de l'efficacité et de la qualité de leur programme. Pour les soutenir dans cette tâche, Promotion Santé Suisse met à leur disposition divers instruments et diverses offres. L'aperçu ci-dessous présente ces derniers en lien aux quatre phases de la gestion des impacts (**planifier**, **générer**, **vérifier** et **optimiser** les effets). Lorsque cela est possible les liens hypertextes sont indiqués.

Les instruments suivants fournissent un cadre d'orientation tout au long des quatre phases:

- Planifier et vérifier les effets ([DT 61](#))
- Critères de qualité pour les programmes et les projets de promotion de la santé et de prévention ([DT 44](#))



### Contact:

Linda Burkhalter, responsable de projets Gestion des impacts, tél. +41 21 345 15 13, [linda.burkhalter@promotionsante.ch](mailto:linda.burkhalter@promotionsante.ch)